

ITALIEN

ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Pérette-Cécile BUFFARIA, Xavier TABET

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Le sujet d'écrit présentait comme à l'ordinaire un dossier de synthèse à l'attention des candidats. Ce dossier relevait davantage de la civilisation et de l'histoire de l'art que les années précédentes (où la thématique était jadis plus historique ou engagée). Néanmoins, les attendus étaient analogues à l'accoutumée ; le contenu et la thématique du sujet proposé ne modifient pas radicalement le traitement qu'il convient d'en produire. Le premier texte était un exposé de la fonction sociale et politique de la place en Italie au Moyen-âge et à la Renaissance. C'est alors que ce lieu se constitue en véritable topos idéologique et culturel. Le deuxième texte exposait le point de vue de Salvatore Settis, historien d'art et directeur de l'Ecole normale de Pise, qui déplore l'utilisation dégradante et irrespectueuse des grandes places du patrimoine artistique et urbain italien lors de grands spectacles commerciaux. Le troisième document présentait le profit spectaculaire que Carlo Goldoni tire des places dans les deux scènes finales de la *Bottega del Caffè* et de *Il Campiello*. Enfin les deux derniers documents présentaient le point de vue de deux écrivains, Leonardo Sciascia et Giorgio Bassani sur la place d'Espagne à Rome et sur le rôle des places à Ferrare. Il est évident que la panoplie historique, géographique et idéologique proposée aux candidats supposait un effort de typologie apte à cerner les caractéristiques du lieu central que la place constitue dans la vie sociale, culturelle, politique en Italie encore à l'époque moderne et contemporaine. Il était souhaitable d'essayer de cerner aussi l'évolution et la variation de ce *topos*. Quelques candidats ont eu la bonne idée de faire référence à d'autres places ou à d'autres événements marquants de la culture italienne moderne. Peu de candidats ont songé à différencier le rôle de l'urbanisme dans la vie politique italienne d'avec d'autres pays. Dans l'ensemble des copies étaient ternes et peu problématisées. Le jury se réjouit néanmoins du niveau linguistique correct de la majorité des copies.

Qu'il soit permis de conseiller aux futurs impétrants de ne se pas se limiter à faire un simple résumé ni même un inventaire hâtif des documents soumis à leur attention. Le jury souhaite que les documents soient l'occasion d'élaborer une synthèse critique sur une question essentielle relative à l'histoire moderne ou contemporaine de l'Italie. Lors des épreuves écrites les candidats ne doivent jamais oublier de relire leur devoir pour éviter d'y laisser des fautes grossières d'orthographe, de syntaxe, etc. Ils doivent en outre s'efforcer de faire ressortir très clairement le plan de leur synthèse qui vise à présenter une problématique et une progression et qui peut, le cas échéant, être agrémentée d'exemples ou de références extérieurs aux documents proposés.